

ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL 2017

25 RÉSEAUX DE CHALEUR

(soit 3% du nombre total des réseaux)



596 GWh de chaleur livrée aux usagers sans correction de la rigueur climatique (soit 2% des livraisons totales)



470 GWh de chaleur verte livrée Soit **79% de taux d'ENR&R** en production et 3% de la chaleur verte totale des réseaux



0,057 kg/KWh taux moyen de CO₂ (soit 24% par rapport au gaz naturel)

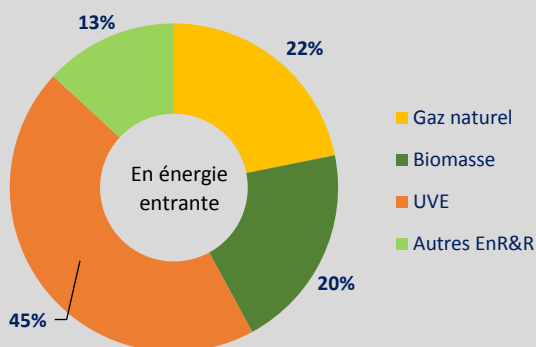


148 km de longueur desservie (soit 3% des longueurs totales)

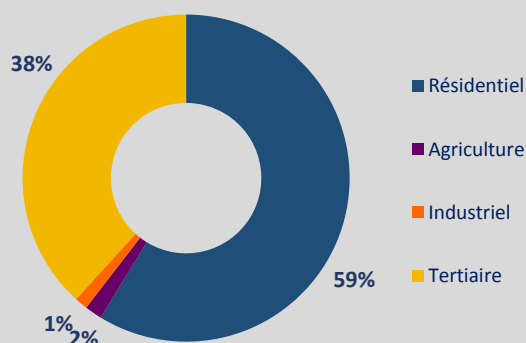


840 bâtiments raccordés (sous-stations) (soit 0,1 M équivalents-logements desservis)

BOUQUET ÉNERGÉTIQUE EN 2017



VENTILATION DES LIVRAISONS DE CHALEUR



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Source : [SRCAE Bretagne, 2012](#)

La Région Bretagne est en cours d'élaboration de son SRADDET, dont l'adoption est prévue en janvier 2020, et devrait publier des objectifs chiffrés sur sa production de chaleur renouvelable et notamment et de ses réseaux de chaleur.

Dans son SRCAE de 2012, la Région s'était fixé des objectifs distincts autour des réseaux de chaleur et de la chaleur renouvelable.

Orientations sur les réseaux de chaleur :

- étendre et créer de nouveaux réseaux de chaleur ;
- développer les réseaux de chaleur sur des sites industriels à proximité d'une unité de valorisation énergétique.

Développement de la chaleur renouvelable :

- bois-énergie : entre 4 300 à 5 500 GWh produits pour 2020 et de 5 920 à 6 800 GWh pour 2050.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

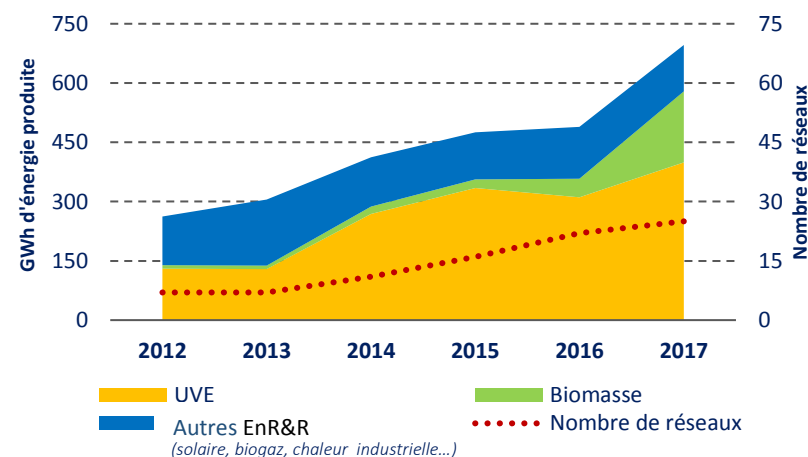
Source : SNCU - SETEC, 2015

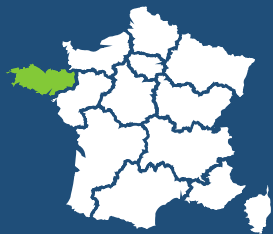
Une étude sur le potentiel maximal de développement des réseaux de chaleur a été réalisée par le bureau d'études **Setec en 2015**, à la demande de la FEDENE et du SNCU. Elle s'appuie sur une analyse des gisements de consommations d'énergie des populations résidentielles et tertiaires.

POUR LA RÉGION BRETAGNE, LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT A ÉTÉ ESTIMÉ À + 4,3 TWh DE LIVRAISON DE CHALEUR SUPPLÉMENTAIRES VIA DES RÉSEAUX EXISTANTS OU DE NOUVEAUX RÉSEAUX, PAR RAPPORT A 2012.

ÉVOLUTION DU RECOURS AUX ÉNERGIES VERTES

(sans correction de la rigueur climatique)





PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) – 2015

Les objectifs de développement de la chaleur renouvelable et de récupération (énergie verte) en France métropolitaine continentale sont d'atteindre 1,35 Mtep de chaleur livrée en 2018 (16 TWh) et 2,1 Mtep en 2023 (24 TWh).

LA RÉGION **BRETAGNE** CONTRIBUE À HAUTEUR DE **3%** DE L'OBJECTIF DE LA PPE EN 2018

INTENSITÉ VERTUEUSE

LA RÉGION **BRETAGNE** LIVRE **3,3 GWh** D'ÉNERGIE VERTE PAR KM

Les réseaux de chaleur en Bretagne permettent de mobiliser les énergies renouvelables et de récupération :

BIOMASSE :

156 GWh de chaleur produite par 17 réseaux

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :

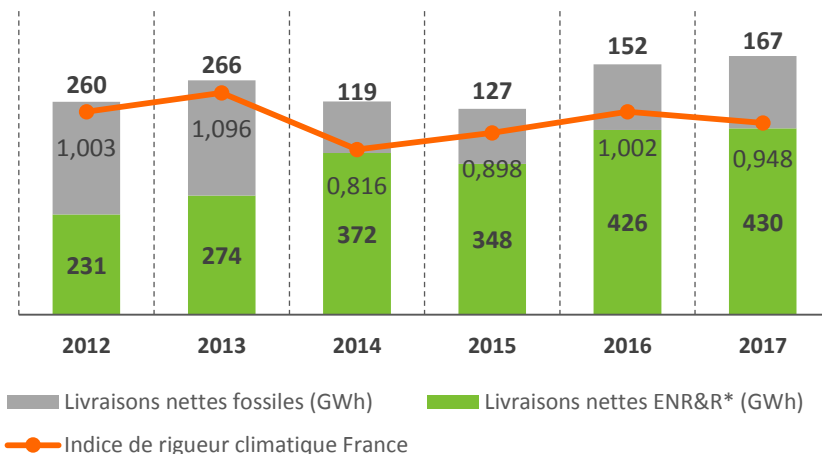
400 GWh de chaleur produite par 5 réseaux

L'ÉTAT DE DENSIFICATION

Favoriser la densification des réseaux de chaleur permet de répondre aux enjeux de la Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte - LTECV, notamment multiplier par 5 la quantité d'énergie verte livrée par les réseaux de chaleur et de froid d'ici 2030 (et par 2 d'ici 2023).

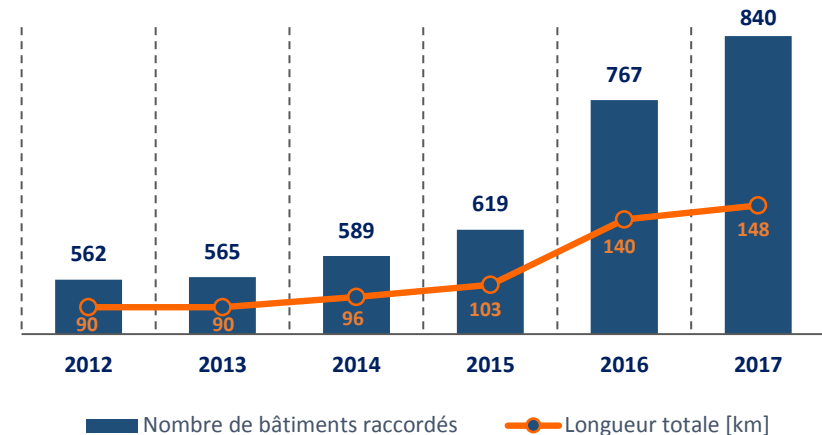
EN **BRETAGNE**, LA DENSIFICATION EST RESTÉE CONSTANTE AVEC **6 BÂTIMENTS RACCORDÉS PAR KM** (DE 2012 A 2017)

ÉVOLUTION DU BOUQUET ÉNERGÉTIQUE (GWh)



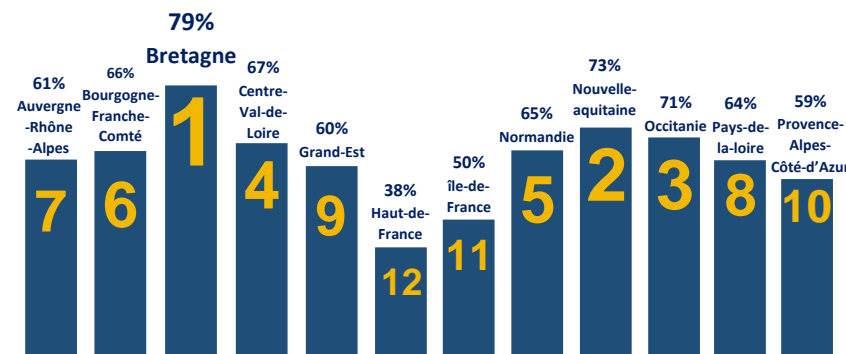
*ENR&R : Énergies Renouvelables et de Récupération (Énergies vertes)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS RACCORDÉS



DE PLUS EN PLUS DE BÂTIMENTS RACORDÉS QUI CONSOMMENT DE MOINS EN MOINS D'ÉNERGIE

FOCUS SUR UNE DES PERFORMANCES RÉGIONALES



LA BRETAGNE EST LA 1^{er} RÉGION EN MATIÈRE DU TAUX D'ÉNERGIE VERTE